

IV. LES GANNETS, une continuité écologique restaurée

Situé à cheval entre les communes de Sauvessanges et d’Usson-en-Forez, le site des Gannets a fait l’objet de travaux dans le but de restaurer la continuité écologique de l’Ance du nord.



Autrefois, pour les besoins d’une pisciculture, deux ouvrages avaient été construits pour dériver l’eau de l’Ance du Nord et du Champdieu. Aujourd’hui, ces ouvrages n’ont plus d’utilité et sont même devenus un obstacle à la continuité écologique puisqu’ils bloquent l’écoulement naturel des sédiments et empêchent les espèces piscicoles de regagner les secteurs propices à leur reproduction et leur développement.

Conscient des enjeux de préservation de la biodiversité et de la qualité de l’eau, le propriétaire a sollicité l’aide de la communauté de communes Ambert Livradois Forez en 2017. Le contrat territorial de l’Ance du Nord lui a apporté son appui administratif, technique et financier en vue d’un effacement des deux ouvrages.

En septembre 2019, les deux seuils ont donc été effacés. Une opération délicate qui a nécessité plusieurs phases afin d’éviter un bouleversement trop brusque et important du milieu :

- **PHASE 1** : sous autorisations des services de l’Etat, déplacement des mulettes perlières, par un spécialiste, Sylvain Vrignaud, et déplacement des espèces piscicoles hors site, par la Fédération de pêche de la Loire ;
- **PHASE 2** : suppression de l’ouvrage du Champdieu et abaissement du seuil sur l’Ance par l’entreprise S.T.E. ;
- **PHASE 3** : aménagements de berges (fascines), après chantier, pour consolider les berges érodées.

Une intervention supplémentaire d’abaissement du seuil sur l’Ance s’effectuera cette année afin d’éviter une surcharge de sédiment partant dans la rivière et afin de recréer un habitat. Enfin, des suivis complémentaires après travaux (température, morphologie du cours d’eau et mulette perlière) seront réalisés au cours des trois prochaines années afin de surveiller l’évolution.

FICHE D’IDENTITÉ DU PROJET



Maitre d’ouvrage : communauté de communes Ambert Livradois Forez dans le cadre du contrat territorial Ance du nord amont.

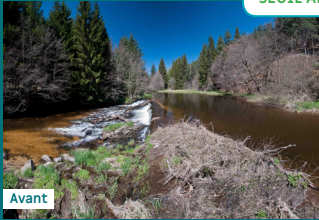
1700m³ de sédiments retenus par l’ouvrage de l’Ance du nord.

Gains : une reconnexion totale du Champdieu avec l’Ance, une réouverture du linéaire de 0,8 km sur l’Ance et de 1km sur le Champdieu ; diminution de la température, récréation d’une diversité du lit de la rivière.

Coût des travaux : 21 000 € TTC financés à 100 % (80% par l’agence de l’eau Loire-Bretagne ; 20% par Loire Forez Agglomération).

Ces travaux sont un exemple de la concertation des EPCI en faveur de la gestion de l’eau et de la préservation de la biodiversité !

SEUIL ANCE DU NORD



SEUIL DU CHAMPDIEU



Le déplacement des mulettes perlières, une opération rare et sous autorisation !

« Je suis malacologue c’est-à-dire que j’étudie les mollusques. Sur l’Ance du Nord, je me concentre sur la mulette perlière qui est une espèce rare et menacée, il y a donc un fort enjeu de protection. Dans le cadre des travaux des Gannets, ma mission a consisté à déplacer les mulettes perlières, une opération rare et délicate. Je les ai extraites, marquées, mesurées puis remises dans un endroit où elles ne pouvaient pas être dérangées par les travaux. En aval, le principal risque était celui de l’ensevelissement des espèces par des sédiments. En amont du cours d’eau, la crainte était que les individus se retrouvent déchaussés et hors de l’eau. »

Sylvain VRIGNAUD, malacologue.



V. ACTUALITÉS

ANIMATIONS DE L’ÉTÉ 2020 (GRATUITES), ADULTES, FAMILLES, ENFANTS, SOYEZ LES BIENVENUES !

Pour plus de renseignements, contactez l’animatrice au 04 73 95 33 42 ou le technicien au 06 82 27 45 88.

Promenade le long de l’Ance du nord, un moment de partages et de convivialité !

Dimanche 31 mai 2020 - RDV à 14h30

Au départ de l’Eglise de Saint-Clément-de-Valorgue avec l’équipe du Contrat territorial.

Balade facile. Chaussures fermées recommandées !

Accessibles aux petits comme aux grands, découvrons au fil de la promenade, entre les sapinières et les clapotis de la rivière, la vallée de l’Ance du nord. Après de longs mois d’hiver, observons les traits et le caractère de cette rivière ainsi que le monde des insectes aquatiques. Poursuivons vers le pont de Champtobert, à travers les prairies, pour dévoiler les aménagements de berges et se questionner sur l’environnement qui nous entoure !



Journée de restitution des productions des écoles de l’Ance du nord !

Lundi 22 juin 2020 à partir de 10h jusqu’à 15h

Dans le cadre du Programme d’Education à l’Environnement et au Développement Durable (PEEDD), six écoles seront présentes pour exposer leurs restitutions, issues des animations de l’année, au plan d’eau d’Usson-en-Forez (à la salle des sports en cas de mauvais temps). Des ateliers de création et de convivialité seront proposés aux 150 enfants par la CC d’Ambert Livradois Forez, l’AAPPMA Truite du Haut-Forez et le PNR Livradois-Forez. Un discours du Vice-Président de la CC d’Ambert Livradois Forez, Mr. Dubourgnoix, aura lieu vers 13h.



N’oubliez pas ... !

Le Contrat territorial est aussi le lien d’un réseau d’acteurs locaux multiples et complémentaires (Direction Départementales des Territoires, Agence Française pour la Biodiversité, Chambre d’agriculture, Fédérations de pêche, Agence de l’eau, Fonds européens,...). Vous vous interrogez sur la faisabilité de votre projet (financière, technique et administrative) ? Contactez-nous.



Site internet Ambert Livradois Forez

Pour retrouver les actualités et les informations du contrat territorial et les outils de communication (lettres annuelles, guide du riverain), veuillez consulter le site internet de la communauté de communes :

<https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/assainissement-individuel-et-rivieres/contrats-territoriaux-de-riviere/>

Balade à la découverte des arbres et de leurs multiples usages !

Dimanche 28 juin 2020 - RDV à 14h30 (lieu-dit Ancette, Saint-Julien-d’Ance) lors des journées du patrimoine de pays et des moulins

Balade facile. Chaussures fermées recommandées!

Lors de cette balade, au bord de l’Ance du nord, avec Charlie Braesch, animateur nature, nous aurons l’occasion de nous questionner sur les arbres. Nous irons à la rencontre des arbres, de leur mode de vie et nous aborderons leurs évolutions au fil du temps. Cette balade sera aussi l’occasion de voir tous les services que nous rendent les arbres et les nombreuses utilisations qu’on peut en faire, notamment comestibles et médicinales. Vous verrez que les arbres n’ont pas fini de nous étonner !



La rivière d’Ance et ses étangs nous révèlent leurs histoires et leurs richesses naturelles !

Samedi 11 juillet 2020– RDV de 15h à 18h (lieu-dit La Thiolière, Saint-Romain)

Balade facile. Chaussures fermées recommandées!

Venez découvrir la biodiversité de l’Ance du nord et l’histoire d’une ancienne gravière devenue étangs, avec le CPIE du Velay. Le long de la rivière et autour des étangs, parcourons ce site étonnant, mêlant eau stagnante et eau courante. Richesses naturelles garanties ! A travers une animation illustrée, sensorielle et ludique, observons cet oasis de biodiversité aquatique !



AMBERT LIVRADOIS FOREZ

CONTRATS TERRITORIAUX

LA LETTRE DE L’ANCE DU NORD

Face aux évolutions du climat, une tête de bassin versant à préserver

SOMMAIRE

- I. La 1^{re} journée de restitution issue des animations scolaires !
- II. Un programme de préservation et de valorisation des milieux humides
- III. La communication 2020 du contrat territorial
- IV. LES GANNETS, une continuité écologique restaurée
- V. Actualités (animations de l’été 2020)



I. LA 1^{re} JOURNÉE DE RESTITUTION ISSUE DES ANIMATIONS SCOLAIRES !

Conscient de l'intérêt particulier de sensibiliser la nouvelle génération aux enjeux de maintien de la qualité de l'eau, et de manière plus générale de l'environnement qui nous entoure, le contrat territorial a effectué sur l'année 2018-2019 un programme d'animations autour de l'environnement et du développement durable auprès des écoles et du grand public. Ces animations auprès des scolaires et du grand public ont lieu chaque année, depuis maintenant trois ans !

Prochaine journée
de restitution
le 22 juin à
Usson-en-Forez !

ANIMATIONS 2017 / 2018

- 130 enfants ayant participé,
- 3 écoles et 2 collèges,
- du CE2-CM1 à la 5^{ème},
- 17 animations scolaires,
- Divers thèmes choisis : patrimoine lié à l'eau, la qualité de l'eau, les utilisations de l'eau par l'homme, la consommation...
- Et 2 animations grand public .

Une journée de restitution a été organisée le vendredi 14 juin à Usson-en-Forez destinée à l'ensemble des établissements scolaires ayant participé au programme. Cette journée pédagogique et ludique représente un moment fort dans le projet des enseignants, des différents partenaires du Contrat territorial et des élèves.

Il s'agit de valoriser les projets scolaires animés et encadrés depuis plusieurs mois. Des ateliers

de création et de convivialité ont été proposés aux 130 enfants, animés par les agents de la communauté de communes d'Ambert Livradois Forez et l'AAPPMA Truite du Haut Forez. Leurs productions ont été exposées tout au long de la journée afin de valoriser les animations effectuées de l'année.

Six ateliers étaient proposés gratuitement :

1. L'ANCE MISE SUR L'ART, l'atelier de la créativité en utilisant et reconnaissant les végétaux de la vallée,
2. ADAQUATION ENTRE PRESSION, DENSITE et CAPILLARITE, l'atelier des sciences sur le principe du ballast des sous-marins et de certains poissons,
3. A 2MIM'EAU, l'atelier du jeu de cartes pour apprendre le vocabulaire du thème de l'eau et faire deviner ces camarades,
4. DEVINE DES M'EAUX, l'atelier du jeu de mots,
5. LES 4 LANC'ES ET ADRESSE !, l'atelier de découverte des techniques de pêche,
6. LES RESTITUTIONS, l'atelier pour découvrir les productions des autres écoles avec des jeux et des outils utilisés en rivière.

Cette journée a pu avoir lieu grâce à la contribution de la commune d'Usson-en-Forez, du syndicat agricole d'Usson-en-Forez, de l'AAPPMA Truite du Haut Forez, de la mobilisation des agents issus des services enfance-jeunesse, énergie-développement durable et de l'équipe du Contrat territorial de l'Ance du nord amont de la CC ALF !



Gagnants du concours
Land'Art organisé
lors des animations
scolaires 2019.

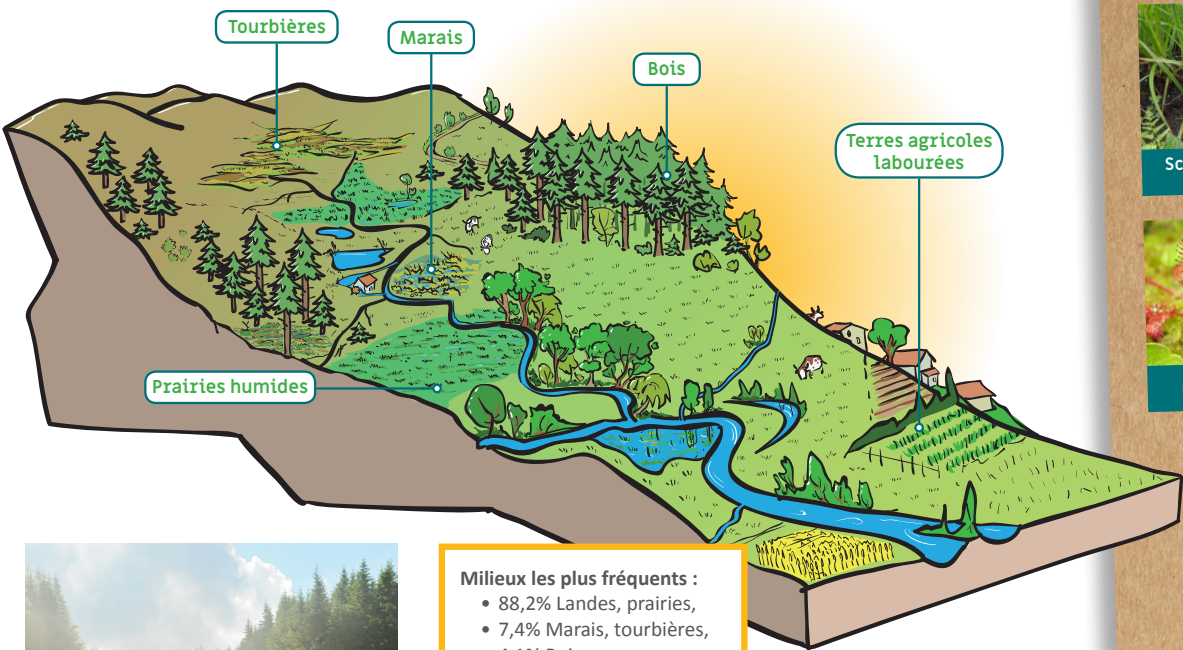
II. UN PROGRAMME DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION DES MILIEUX HUMIDES

Situé en tête de bassin versant, l'Ance du nord est gorgée de milieux humides, avec plus de 7,2% d'occupation du sol, c'est un véritable réservoir d'eau et de biodiversité florissant. Certains lieux en font l'analogie : « Les Marais », « Les Gouttes », « La Sagne », « La Grenouille », « Le Prat Font » ou encore « La Fontanelle ».

Amortisseurs des changements climatiques, les zones humides limitent les impacts que la population peut subir chaque année (inondations, sécheresses, ...) et qui ont des conséquences :

- économiques et sociales : achats de ressource alimentaire pour les troupeaux, augmentations du coût des légumes et des fruits, approvisionnement d'eau potable par les collectivités, perte de son logement suite à une inondation, ... ;
- et environnementales : en France, déclin de 81% des espèces des zones humides depuis 1970, 2/3 de la superficie des zones humides rayées depuis les années 1900 (soit 2,5 millions d'hectares représentant trois fois la Corse), dont 50% disparues sur le période 1960-1990, ...

C'est pourquoi, les élus ont souhaité travailler sur cet enjeu « pérenniser les milieux aquatiques » du contrat territorial **en étudiant 21 zones humides caractéristiques du bassin versant de l'Ance du nord** sur 2020, parmi les 484 recensées sur 2014 et 2015.



Milieux les plus fréquents :
• 88,2% Landes, prairies,
• 7,4% Marais, tourbières,
• 4,1% Bois,
• 0,3% Terres labourées.

Que l'on soit sur les Hautes-Chaumes, sur le fond de vallon prairial ou sur les contreforts forestiers de la vallée de l'Ance du nord, les milieux humides se composent différemment et leurs gestions également !

De ce fait, nous allons effectuer sur 2020-2021, en concertation continue avec les propriétaires et les gestionnaires, **un programme global de préservation, de gestion et de mise en valeur des zones humides de l'Ance du nord**. Le prestataire, une fois recruté, prendra contact directement avec eux.

Ce programme répond aussi à des demandes concernant la gestion parfois complexe de ces milieux. Que peut-on faire sur ces milieux ? Quelle est la réglementation ? Quelle approche foncière ?



En France, elles
représentent 3,7%
d'occupation du sol,
abritant 25% de la
biodiversité !

Exemple de plantes dites
« hygrophiles » typiques des
milieux humides de l'Ance



Les objectifs sont de :

- améliorer et diffuser la connaissance sur les différentes gestions des milieux humides,
- communiquer sur la mise en valeur des bonnes pratiques de gestion sur ces zones,
- et apporter des conseils et des propositions d'actions de préservation et de restauration sur ces zones humides.

La mise en valeur des zones humides de l'Ance du nord sera traduite par la **réalisation d'un outil de communication** comprenant un descriptif précis des différents milieux humides que composent notre territoire et les bonnes pratiques de gestion faites sur ces milieux avec l'apport de témoignages des acteurs locaux. Il sera diffusé en 2021.

Ce programme vise à développer la connaissance des milieux humides, la prise de conscience de l'importance de préserver notre bassin versant de l'Ance du nord pour les années futures, et de garantir leur pérennité en faveur de la biodiversité, du paysage tout en alliant les activités et les usages présents.

III. LA COMMUNICATION 2020 DU CONTRAT TERRITORIAL

Un film liant continuité écologique et mulette perlière de l'Ance du nord !

Dans le cadre des travaux d'arasement des seuils des Gannets sur l'Ance du nord amont, nous avons souhaité communiquer sur la réalisation étape par étape des travaux effectués. C'est aussi un film qui retrace l'entente des élus de chaque territoire, au-delà des frontières administratives, pour mener un projet commun de préservation de la qualité des eaux et du maintien de la biodiversité. Il fait référence à la continuité écologique, à la préservation de la muette perlière, et, apporte également des témoignages des acteurs concernés par le projet. Il sera diffusable dès cette fin d'année.



POURQUOI DEVONS-NOUS PRÉSERVER CES ZONES HUMIDES ?

Elles jouent un rôle majeur de régulateur de débit en stockant les eaux pour atténuer les pics de crues, en rechargeant les nappes phréatiques, en alimentant les cours d'eau et les prairies pendant les sécheresses.

Ce sont des filtres naturels en captant les nutriments (azote, phosphore,...), des réservoirs de faunes et de flores spécifiques, et aussi des puits de carbone. Les tourbières stockent le CO2 et réduisent les gaz à effet de serre !

Ces milieux sont aussi indéniablement des lieux d'usage (pâturage, prairie de fauche, captage d'eau potable, pêche, chasse, tourisme, ...).



Panneaux d'information

Cinq panneaux d'information sur l'Ance du nord seront réalisés cette année, et, seront disposés le long de l'Ance du nord entre les communes de Saint-Romain et de Saint-Julien-d'Ance.

Ils ont pour objectif de communiquer sur le contrat territorial mais aussi sur les thématiques menées sur notre bassin versant.

Les panneaux en bois seront fixes et posés sur des zones publiques fréquentées à proximité du cours d'eau principal de l'Ance du nord. Les contenus seront travaillés avec les communes et les partenaires techniques du contrat, après les élections.

Prochaine et dernière lettre annuelle de l'Ance du nord

Diffusion prévue pour
décembre 2020.



CONSEILS PRATIQUES
SUR LA RIVIÈRE
À disposition dans
les mairies, MSAP de
Viverols et à Saillant
(locaux du contrat
territorial) !

